



## Erreur fatale en ma défaveur

-----  
Par lauredebauvoir

Bonjour à tous,

Je cherche désespérément de l'aide car mardi 24/04, je serais interdit bancaire par la seule faute de la banque postale, voici les faits:

J'ai appris hier que la banque me privait de mon découvert autorisé pour motif de dépassement des 30 jours, ce qui est faux et vérifiable, dates du découvert : 14 mars/07 avril

La banque exige le paiement de chèques en cours avant mardi, sinon c'est l'interdit.

Je ne peux payer cela, le découvert autorisé que je paie comme un crédit à la consommation m'aide à survivre suite à une autre injustice (pas bancaire).

Je suis si fatiguée de me battre, j'ai tout perdu si souvent... Là, si il n'y a pas de solution à ce problème, j'en mourrai, cela fait mélo, mais c'est vrai, de lutter depuis 23 ans contre l'injustice qui me tombât un jour dessus, m'a enlevées toutes forces.

Merci de m'avoir lue.

-----  
Par jury34

Bonjour,

Du nouveau à votre situation?

Cordialement